



Syndicat National de l'Environnement

15 mars 2004

COMITÉ D'ACCUEIL !

Trois semaines après la désignation de nos délégués syndicaux, la Direction de l'ADEME attaque le SNE devant le Tribunal pour contester non seulement notre représentativité et la désignation de nos délégués mais aussi les statuts même de notre syndicat qui ont plus de 30 ans !

Allons-nous vers une restriction des droits syndicaux à l'ADEME ?

Des questions ?

Un contact ?

**Dialoguez avec les
représentants
de notre bureau**

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ

DR Centre

Arlette PELISSIER

DR Auvergne

Catherine BORGIDA

DR Languedoc-Roussillon

Sylvie COGNÉRAS

DR Languedoc-Roussillon

Sébastien CATALANO

DR Guyane

Emmanuel THIBIER

Centre de Valbonne

Alain ANGLADE

Centre de Valbonne

Sur le web

le site du SNE-ADEME
<http://sneademe.objectis.net/>

le site du SNE national
<http://www.sne-fr.org/>

Demandez le SNE !

FLASH INFO

très

Une édition spéciale...

C'est pas nouveau, c'est différent !

Vous connaissiez la section syndicale SNE-CFDT de l'ADEME ? À l'âge de 30 ans le Syndicat National de l'Environnement (SNE) a décidé de quitter la CFDT.

Choisir son avenir

Le paysage syndical évolue rapidement. Depuis quelques années, des désaccords se sont creusés avec la confédération : PARE, convention UNEDIC, régime des intermittents du spectacle, stratégie de mise en opposition secteur public / secteur privé, condamnation du mouvement altermondialiste...

Enfin la goutte d'eau qui a fait déborder le vase fut la position prise sur les retraites.

Le SNE rassemble les salariés du ministère de l'Écologie et du Développement Durable et de ses établissements publics (Agences de l'eau, Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, DIREN, ONCFS, CSP, IFEN, ADEME...). Aujourd'hui le SNE demeure le 1^{er} syndicat dans le monde du service public de l'environnement. Nous gardons ainsi un contact permanent avec notre principale tutelle.

Pour ne pas rester isolé, le SNE a pris des contacts pour rejoindre la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) dont nous partageons les valeurs et qui est très présente dans le monde de la recherche-enseignement, autre tutelle de l'ADEME.

Idées-forces

Sans renier ses actions militantes passées à l'ADEME, un noyau « d'irréductibles » du SNE demeure, sereinement ouvert à l'action intersyndicale avec tous les autres syndicats présents, et avec des perspectives

renouvelées. Aux anciens militants se sont joints des nouveaux adhérents jusqu'ici dans l'expectative. Nous avons choisi de fonder notre action sur quatre idées-forces.

1. L'ADEME au quotidien

C'est la mission de base du syndicat : la défense des salariés au travail, à titre individuel (salaires, conditions de travail, égalité femme/homme, etc.) et collectif (organisation, contenu et contrôle du travail, etc.), à quoi s'ajoute plus généralement l'amélioration de la vie de tous les jours.

2. Une fenêtre sur le monde

L'ADEME n'est pas une île. Notre domaine d'activité, l'environnement, est un déterminant décisif pour l'avenir de la planète... Ne nous replions pas sur nous-mêmes !

Le monde bouge autour de nous, profitons-en pour nous placer en situation prospective : le syndicat peut avoir sa propre grille d'analyse, hors de la pression à court terme des médias et sans préjugé idéologique.

3. Comprendre pour agir

Ce lien entre le proche et le lointain, dans le temps et l'espace, c'est à nous qu'il appartient de le faire, pour comprendre notre situation collective « adémienne », jusque dans le détail de ses retombées quotidiennes, afin de nous orienter et de fonder nos actions.

4. L'exercice de la démocratie

Nous sommes attachés à l'expression libre de chacun et nous voulons faciliter, à tous ceux que nos orientations motivent, la participation au débat et à la mise en œuvre de nos actions.

Nous avons donc choisi un fonctionnement en réseau ouvert et nous avons mis en ligne notre site Internet interactif et n'utilisant que des logiciels libres !

**Nous travaillons maintenant à notre programme
d'actions que nous vous ferons connaître, avec la liste
de nos candidats aux élections CE et DP du 22 juin 2004**